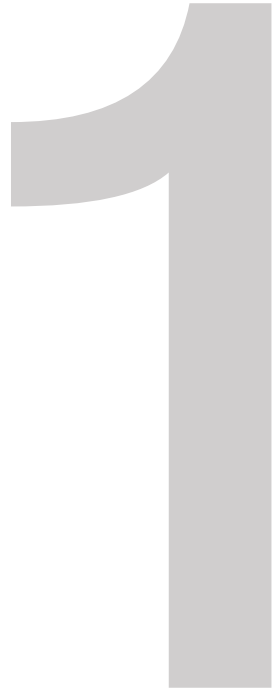




Schéma numérique de la Martinique



Piliers stratégiques

Présentation des piliers et des actions associées

Cinq piliers stratégiques | Sur lesquels reposent le Schéma Numérique

Education au numérique

Mettre en place un écosystème numérique visant à doter l'ensemble des Martiniquais de compétences numériques



Attractivité numérique

Créer un environnement numérique propice au développement de talents et en Martinique



Digitalisation de l'économie

Accompagner toutes les entreprises martiniquaises dans l'établissement d'une base numérique performante



Smart Island

Développer un modèle de territoire intelligent qui prend en compte des singularités martiniquaises



Smart Administration

Faire de la CTM un centre de données pour tous les acteurs publics



Cinq piliers stratégiques | Les actions associées

Education au numérique

- 1** Elaborer un schéma territorial d'inclusion numérique
- 2** Valoriser les lieux de médiation numérique de proximité en Martinique
- 3** Développer des parcours de formation et métiers dans le secteur numérique
- 4** Création d'un pôle industries culturelles et créatives
- 5** Intelligence artificielle
- 6** Créer un institut dédié à la cybersécurité

Attractivité numérique

- 7** Améliorer la visibilité des tiers-lieux
- 8** Création de télécentres
- 9** Stratégie d'intégration de la Martinique dans les organisations numériques régionales
- 10** Améliorer la connectivité intra territoriale
- 11** Souveraineté numérique

Digitalisation de l'économie

- 12** Mettre en place un guichet d'accompagnement unique
- 13** Mettre en place un parcours numérique territorial
- 14** Accompagner les entreprises numériques matures
- 15** Faire émerger des usages à fort potentiel sur le territoire
- 16** Valoriser la production numérique locale
- 17** Animation de la filière

Smart Island

- 18** Mettre en place un comité de réflexion multipartite autour du concept « Smart Island »
- 19** Plateforme des données territoriales de Martinique : Mobilité et Résilience (AAP TID)

Smart Administration

- 20** Mettre en place une stratégie de pilotage par la donnée
- 21** Mise en place d'un réseau multiservices pour les communautés d'utilisateurs publics
- 22** Création d'un centre de données
- 23** Martinique Connect

2

Fiches actions

#1 : Elaborer une stratégie territoriale d'inclusion numérique

Problèmes identifiés

- Fracture numérique importante sur le territoire
- Manque de coordination entre les acteurs de la médiation numérique
- Rupture dans l'accompagnement des usagers

Description du projet

Elaborer une stratégie territoriale visant à favoriser l'inclusion numérique, notamment des groupes vulnérables. La mise en œuvre de cette stratégie devra se reposer sur la coordination des acteurs locaux.

Fonctionnalités phares :

- Accéder aux droits à tout moment
- Recenser, coordonner les acteurs dans une démarche collaborative
- Contribuer au suivi de l'impact et évaluation des dispositifs
- Faciliter l'accès aux services aux groupes les plus vulnérables

Objectifs

- Assurer la montée en compétences et l'accompagnement de tous les publics
- Favoriser l'accès aux droits
- Réduire la fracture numérique

MOYENS FINANCIERS: FSE, CTM, Etat, Fonds publics



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : associations, institutions, TPE, PME, collectivités territoriales, jeunes, personnes âgées, personnes vulnérables (handicap, illettrés, personnes éloignées du numérique, demandeurs d'emplois,...)

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : EPCI, associations, entreprises

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		S1 2024	S2 2024	S1 2025	S2 2025
1. Analyser l'état de l'inclusion numérique en Martinique	Réaliser un diagnostic du territoire en matière d'usage des services numériques : <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des acteurs et des actions en cours (MAJ) • Identification des différentes politiques conduites (MAJ) • Analyse de la fracture du territoire (MAJ) 				
2. Coconstruire les objectifs en matière de médiation numérique avec les acteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les responsables de chaque public cible • Définir le périmètre d'intervention de chacun • Définir des objectifs d'accompagnement pour chacun des publics bénéficiaires • Conventionner les objectifs 				
3. Construire un réseau local de relais dans les territoires pour accompagner l'implémentation de la stratégie d'inclusion numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le système d'orientation de l'utilisateur (cartographie, annuaire, personnes ressources, etc.) • Animer l'écosystème (action de formation, rencontres autour du partage de pratique) 				

#2 : Valoriser les lieux de médiation numérique de proximité

Problèmes identifiés

- Des populations en situation de vulnérabilité face au numérique qui rencontrent des problèmes de mobilités
- Un manque de maillage du territoire en structure de d'accompagnement

Description du projet

Valorisation de lieux existants sur le territoire pour y développer des actions de médiation numérique notamment en s'appuyant sur les lieux de sociabilité.

Fonctionnalités phares :

- Itinérance des ateliers (matériel nomade, aller vers des lieux non conventionnels...)
- Mixer les usages de lieux : sièges d'associations, bibliothèque, lieux de sociabilité

Objectifs

- Activer la médiation numérique de proximité
- Accompagner la montée en compétences numériques des habitants
- Lutter contre l'illectronisme
- Assurer la montée en compétences des acteurs du secteur

MOYENS FINANCIERS: Europe, Etat, CTM, EPCI, communes



BÉNÉFICIAIRES : Publics scolaires, jeunes, personnes âgées, personnes vulnérables (porteurs de handicap, illettrés, personnes éloignées du numérique, demandeurs d'emplois,...)

PORTEURS DE PROJET : CTM, EPCI, communes, EPN

PARTENAIRES : Associations, Hub Antilles, bailleurs sociaux, foyers ruraux et autres lieux publics de proximité, PMU et autres lieux privés de vie sociale (ex. lavomatic, station essence,...)

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		2024	2025	2026	2027
1. Elaborer une stratégie de développement des lieux de médiation	Identifier les lieux pouvant accueillir des ateliers (capacité, connexion, équipements, etc.)				
	Identifier les partenaires pouvant s'inscrire dans une dynamique d'écosystème				
	Co-construire une stratégie de maillage territorial et l'itinérance				
	Créer une programmation d'activités pour animer ces lieux de médiation				
	Conventionner avec ces lieux (ex. labélisation sur cahier des charges en contrepartie d'une dotation en équipement et accompagnement dans la formation des équipes)				
2. Animer lieux de médiation de proximité	Animer l'écosystème (action de formation, rencontres autour du partage de pratique)				
	Développer des APP pour faire émerger des projets innovants				

#3 : Développer des parcours de formation d'excellence dans le secteur du numérique

Problèmes identifiés

- La Martinique dispose de peu d'offres de formation dédiées dans le secteur du numérique
- Peu de collaboration avec les acteurs de la formation sur les sujets numérique

Description du projet

Afin de renforcer le rayonnement de la Martinique dans la zone caribéenne, la CTM souhaite, en partenariat avec les principaux acteurs de l'enseignement (universités, lycées etc.) développer des parcours de formation adaptés aux besoins des entreprises du secteur numérique. Cette action aura un impact double, valoriser l'offre locale de formation en développant les compétences numériques et améliorer l'attractivité numérique de l'île en attirant des grandes écoles dans le secteur du numérique ainsi que les talents étrangers.

Objectifs

- Développer des filières d'excellence dans le secteur du numérique
- Améliorer le rayonnement de la Martinique
- Attirer des talents régionaux et internationaux
- Développer des offres répondant aux besoins en compétences numériques des entreprises martiniquaises

MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, acteurs de la formation

BÉNÉFICIAIRES : grand public

PORTEURS DE PROJET : CTM, structures d'enseignement (notamment UA)

PARTENAIRES : Etat, communes, EPCI, structures d'enseignement, entreprises



€

€€

€€€

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		2024	2025	2026	2027
1. Evaluer les besoins en matière de compétences numériques à l'échelle de la Martinique et les opportunités existantes à l'échelle de la Caraïbe	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic des besoins en compétences numériques : • Réaliser une étude permettant d'identifier les filières porteuses en matière de numérique sur le territoire • Identifier l'offre de formation existante dans la zone caribéenne, leur périmètre et leur rayonnement 				
2. Co-construire avec les acteurs de la formation des objectifs en matière de parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Nouer des partenariats avec une/des grande(s) école(s) afin d'acter le développement d'antennes en Martinique • Mise en lien avec l'écosystème éducatif local • Développer des certifications reconnues 				
3. Communication et partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer auprès des publics cibles sur les opportunités de formation disponibles (étudiants, écoles, entreprises, etc.) • Nouer des partenariats avec des acteurs de la zone caribéenne 				
4. Sensibiliser le grand public aux thématiques numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des cycles de conférences sur différents sujets numérique : intelligence artificielle, cybersécurité, etc. 				

#4 : Création d'un pôle industries culturelles et créatives

Problèmes identifiés

- Manque de cohésion de l'offre autour des industries culturelles et créatives sur le territoire

Description du projet

Forte de l'expérience d'un premier Appel à Manifestation d'Intérêt remporté par Martinique Développement et la Fédération des Acteurs de l'Image Animée d'Outre-Mer (FAIAM), la CTM souhaite renforcer les industries culturelles et créatives en Martinique, en accompagnant les acteurs de la filière et en mettant en place un pôle dédié aux industries culturelles et créatives.

Objectifs

- Stimuler le développement économique, social et culturel
- Renforcer l'accompagnement des acteurs des industries culturelles et créatives
- Mettre en lumière l'offre des industries culturelles et créatives sur le territoire

MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, acteurs de la formation

BÉNÉFICIAIRES : filière des industries culturelles et créatives

PORTEURS DE PROJET : CTM, filière des industries culturelles et créatives

PARTENAIRES : Etat, communes, EPCI



€ €€ €€€

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

		2024	2025	2026	2027
1. Elaboration d'une stratégie ICC en Martinique avec les acteurs du secteur	Identifier les actions à mettre en place pour développer les ICC avec les acteurs du secteur (associations, entreprises, étudiants, etc.)				
2. Accompagnement des acteurs du secteurs	Mise en œuvre de l'accompagnement adapté : soutien financier, infrastructures, services, etc.				

#5 : Intelligence artificielle

Problèmes identifiés	Description du projet L'intelligence artificielle (IA) désigne l'ensemble des techniques permettant à des machines de simuler l'intelligence humaine. Son développement est une révolution technologique qui, à l'instar des révolutions technologiques précédentes, pourrait générer d'importants bouleversements économiques.	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Stimuler la productivité des entreprises • Dynamiser l'émergence d'un secteur d'activité • Diffuser la culture de l'IA dans les secteurs existants notamment la recherche MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, Europe	BÉNÉFICIAIRES : PORTEURS DE PROJET : CTM, PARTENAIRES : Etat, Chambres consulaires, UA, ...
-----------------------------	---	---	--



€ €€ €€€

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026
Diffuser la culture de l'IA dans les secteurs impactés par son arrivée (grand public, recherche, santé, etc)	Mettre en place des cycles de conférences sur le sujet de l'intelligence artificielle			

#6 : Créer un institut dédié à la cybersécurité

Problèmes identifiés

- Manque de formation expertes de niveau licence ou master en cybersécurité
- Territoire extrêmement vulnérable aux cyberattaques

Description du projet

La CTM soutient le projet CyberED Antilles porté par l'Université des Antilles dans le cadre de l'AMI « Compétences et métiers d'avenir ». Ce projet propose un dispositif ambitieux et intégré de formations initiales et continues en cybersécurité à destination des Antilles françaises.

Objectifs

- Créer un institut du numérique comme prévu par la Convention d'objectifs et de moyens 2023-26 passé entre la CTM et l'UA.
- Améliorer significativement les compétences locales et l'insertion professionnelle dans la cybersécurité
- Avoir un impact positif sur le taux d'emploi, la rétention des talents

MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, acteurs de la formation

BÉNÉFICIAIRES : grand public

PORTEURS DE PROJET : CTM, structures d'enseignement (notamment UA)

PARTENAIRES : Etat, communes, EPCI, structures d'enseignement, entreprises



€

€€

€€€

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		2023	2024	2025	2026
Mise en place d'une convention d'objectifs et de moyens					
Identification des filières de formations à créer					
Création de l'institut du numérique					

#7 : Améliorer la visibilité des tiers-lieux martiniquais

Problèmes identifiés

- Manque de visibilité sur l'offre du territoire
- Cartographie non actualisée

Description du projet

Description du projet

Il s'agit de valoriser et rendre plus visible l'offre de tiers-lieux sur le territoire martiniquais. Pour ce faire, la CTM peut s'appuyer et améliorer le dispositif mis en place par l'ANCT visant à rendre visible l'offre de tiers-lieux à l'échelle nationale et à mieux orienter les usagers de ces espaces communautaires.

Fonctionnalités phares :

- Recenser l'offre et mettre à jour le site afin de rendre visible l'offre auprès du grand public
- Partager la programmation d'activités et de formation
- Contribuer au suivi de l'impact et évaluation des dispositifs

Objectifs

- Rendre l'offre de tiers-lieux plus accessible
- Assurer la montée en compétences et l'accompagnement de tous les publics
- Favoriser l'accès aux droits

MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, Fonds publics



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : Publics scolaires, jeunes, personnes âgées, personnes vulnérables (porteurs de handicap, illettrés, personnes éloignées du numérique, demandeurs d'emplois,...)

PORTEURS DE PROJET : CTM, EPCI, communes, EPN, ANCT

PARTENAIRES : Associations, Hub Antilles, bailleurs sociaux, foyers ruraux et autres lieux publics de proximité,

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

1. Mettre à jour le site de l'ANCT

Collecter les données relatives aux tiers-lieux (localisation, activités, etc.) *en cours*

Mettre à jour les informations disponibles sur la plateforme de l'ANCT

2. Communiquer auprès des acteurs locaux

Communiquer auprès des différents acteurs

Maintenir et mettre à jour le site régulièrement

2024 2025 2026 2027

2024	2025	2026	2027

#9 : Stratégie d'intégration de la Martinique dans les organisations numériques régionales

Problèmes identifiés <ul style="list-style-type: none"> • Manque de rayonnement de la Martinique dans les organisations de la Caraïbe • Peu de stratégie de développement numérique et/ou télécoms avec les îles voisines • Manque de coordination avec les politiques numériques de partenaires caribéens 	Description du projet <p>La Martinique, par la France métropolitaine, est certes rattachée aux partenaires européens, mais est géographiquement ancrée dans l'espace caribéen. Il apparaît important d'intégrer les autorités télécoms de la Caraïbe afin de se coordonner avec les politiques des partenaires de la zone, notamment : ECTEL, CARICOM, OECS ou encore AEC.</p>	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le rayonnement régional de la Martinique • Se coordonner avec les politiques numériques des partenaires régionaux • Contribuer durablement au développement numérique de la zone caribéenne 	BÉNÉFICIAIRES : CTM, Etat PORTEURS DE PROJET : CTM PARTENAIRES : autorités télécoms de la zone caribéenne, Etat
MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, Fonds publics			



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
Développer une stratégie de rayonnement régional	Identifier les organisations régionales à intégrer et déposer une demande d'intégration et renforcer la présence de la Martinique dans les organes déjà intégrés tels que ECTEL, CARICOM, OECS, AEC.	■			
	Se coordonner avec les acteurs de la région sur les politiques numériques		■		
	Identifier les projets communs sur lesquels la Martinique et ses voisins pourraient collaborer		■	■	
	Renforcer les partenariats formés par la participation aux événements régionaux et communiquer sur les actions menées par la Martinique dans le cadre de sa politique numérique (infrastructure et servicielle) afin d'améliorer l'attractivité numérique de l'île.				■

#10 : Améliorer la connectivité intra territoriale

Problèmes identifiés

- La Martinique ne dispose que d'un seul GIX (Martinix)
- Peu de services développés en lien avec Martinix
- Peu de fournisseurs de services collaborent sur cette infrastructure
- Il n'existe pas de stratégie visant à attirer des fournisseurs de services et développer ce point d'interconnexion

Description du projet

La Martinique dispose d'un GIX (MARTINIX). Il s'agit d'une infrastructure physique qui permet aux acteurs interconnectés de s'échanger des données localement. Le développement d'un GIX présente plusieurs avantages significatifs pour la connectivité numérique notamment :

- **l'amélioration de la performance réseau**, en réduisant la latence et en augmentant la vitesse de transmission des données;
- **la réduction des coûts de la bande passante**, en établissant un point d'échange local, les fournisseurs de services internet locaux pourraient échanger du trafic directement sans avoir besoin de passer par des liaisons internationales coûteuses.

Objectifs

- Développer le GIX MARTINIX
- Renforcer le rayonnement régional de la Martinique
- Réduire les coûts de connectivité pour les usagers

MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, Fonds publics



BÉNÉFICIAIRES : FSI, opérateurs, FAI, grand public

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : FSI, opérateurs, FAI

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

		2024	2025	2026	2027
1. Analyser l'utilisation actuelle de MARTINIX	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une analyse de l'utilisation de MARTINIX : FSI utilisant le GIX, tarifs appliqués, qualité de l'infrastructure, besoins, etc. • Sonder les FSI afin d'identifier leurs barrières à l'utilisation du GIX et leurs besoins 				
2. Développer l'utilisation de MARTINIX	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le GIX auprès des acteurs du secteur (FSI, opérateurs de datacenter, opérateurs de réseaux, opérateurs télécoms, etc.) • Proposer des services complémentaires afin de renforcer l'attractivité de MARTINIX tels que des outils de surveillance et d'analyse de trafic, des services de qualité de service amélioré (QoS), etc. 				
3. Renforcer l'utilisation de MARTINIX	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins futurs et faire évoluer l'infrastructure en fonction de ces besoins • Communiquer autour de MARTINIX et des services proposés et nouer des partenariats avec les acteurs du secteur 				

#11 : Souveraineté numérique

Problèmes identifiés

Selon une tendance historique, les besoins en débits ont tendance à doubler tous les ans. Cela entraîne une forte demande d'augmentation des capacités de transport sur les câbles sous-marins. A l'échelle de la Martinique, les besoins vont fortement augmenter du fait du développement des réseaux fixes THD et mobiles et de leurs utilisations.

Description du projet

A ce stade, la desserte de la Martinique par cinq câbles optiques sous-marins différents est satisfaisante. Toutefois, la prévision de l'augmentation des besoins en capacités aura nécessairement des répercussions sur les prix du marché de gros et donc *in fine* sur le prix des abonnements sur le marché de détail. Il est nécessaire d'augmenter la capacité ou créer de nouveaux câbles sous-marins

Objectifs

L'objectif est de réduire pour les opérateurs les coûts d'achat de capacité sous-marines afin que ces surcoûts ne se répercutent pas sur la facture d'abonnement internet des usagers.

MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : Tous

PORTEURS DE PROJET : CTM


PARTENAIRES : Etat, opérateurs télécom

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

		2023	2024
Etude d'opportunité d'acquisition de capacités sous-marines ou de participation à des projets de nouveaux câbles sous-marins desservant la Martinique			
Définition du plan d'action et lancement de la mise en œuvre			

#12 : Mettre en place un guichet d'accompagnement unique pour les entreprises martiniquaises

Problèmes identifiés <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accompagnement des entreprises pour la transition digitale • 70% des artisans, TPE, PME Martiniquais ne sont pas prêts à toucher une clientèle sur internet • 50% des TPE/PME n'ont pas de site web 	Description du projet <p>Dans le but de permettre aux entreprises martiniquaises de profiter pleinement des solutions offertes par le numérique, il s'agit de concevoir un guichet unique d'orientation et d'accompagnement des entreprises dans le cadre de leur transition digitale.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation des entreprises dans leur stratégie de transition numérique (diagnostic et identification des besoins) • Mise en relation entre entreprises et offreurs de solutions (catalogue) • Accompagnement dans le montage de dossiers de subvention • Programme de sensibilisation des entreprises 	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et sensibiliser les entreprises du territoire pour accélérer leur transition digitale • Renforcer le développement économique de la Martinique 	<p>BÉNÉFICIAIRES : entreprises du territoire</p> <p>PORTEURS DE PROJET : Consortium public/privé dont la CTM serait l'acteur principal</p> <p>PARTENAIRES : Chambres consulaires, EPCI, Martinique Développement, Martinique Digital</p>
<p>MOYENS FINANCIERS: CTM, chambres consulaires, entreprises offreuses de solutions, Europe</p> <p style="text-align: center;">  € €€ €€€ </p>			

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Réalisation d'une étude pour la mise en œuvre d'un guichet	Sonder les entreprises pour identifier leurs besoins en matière de transition digitale				
	Identifier les parties prenantes et recenser l'offre présente sur le territoire				
	Définir le modèle économique et identifier les sources de financements				
	Définir le véhicule juridique				
2. Lancer un programme test (ex. une cohorte d'entreprise ou un segment d'offre)	Lancer et évaluer les points forts et pistes d'amélioration du guichet unique en continu				
	Prendre les mesures correctives nécessaires pour l'amélioration du programme				
	Communiquer autour du guichet unique d'accompagner pour augmenter sa visibilité				
3. Généraliser l'offre du guichet unique à l'ensemble des entreprises du territoire					

#13 : Mettre en place un parcours numérique territorial

Problèmes identifiés

- Manque d'accompagnement des entreprises traditionnelles pour la transition digitale
- 70% des artisans, TPE, PME Martiniquais ne sont pas prêts à toucher une clientèle sur internet
- Les jeunes entrepreneurs du numérique manquent d'accompagnement

Description du projet

Dans le but de permettre à toutes les entreprises martiniquaises de profiter pleinement des solutions offertes par le numérique, il s'agit de concevoir un parcours pour tous permettant d'être guidé vers le bon dispositif de financement et/ou d'accompagnement.

Fonctionnalités phares :

- Orientation des entrepreneurs par le réseau des référents numériques décentralisé sur tout le territoire
- Accompagnement dans le montage de dossiers de subvention et valorisation des solutions et fournisseurs locaux de qualité
- Mise en place d'un programme d'incubation pour les jeunes entrepreneurs du numérique
- Mise à disposition en ligne de ressources pour les entrepreneurs autonomes

Objectifs

- Mieux accompagner tous les entrepreneurs
- Renforcer le développement économique de la Martinique

MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : entreprises traditionnelles, entreprises du numérique en création.

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : Réseau Zétwal, Chambres consulaires, EPCI, Martinique Développement, Martinique Digital

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

	04 2024	05 2024	06 2024	09 2024	10 2024	11 2024	12 2024
1. Vote de la délibération du dispositif d'aide							
2. Lancement du dispositif d'aides aux entreprises							
3. Lancement de la boîte à outils en ligne							
4. Lancement des appels à projet							
5. Lancement de la pépinière							
6. Lancement du réseau des référents numériques							

#14 : Accompagner les entreprises numériques matures

Problèmes identifiés

- Freins au développement à l'international des entreprises digitales matures.
- Manque de proximité entre les champions du numérique et les donneurs d'ordre publics.

Description du projet

Mise en place d'un programme d'accompagnement approfondi pour les entreprises de la filière numérique à l'instar du French Tech 120, un label national.

Fonctionnalités phares :

- Nomination d'un Startup Manager dédié
- Intermédiation auprès d'acteurs privés ou publics,
- Aide à l'export,
- Apporter aux lauréats des solutions administratives, humaines et financières...

Objectifs

- Permettre aux entreprises du numérique matures de franchir la barrière du développement export plus facilement en les renforçant sur leur marché initial local.
- Favoriser la création d'emploi en local.

MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : entreprises numériques matures du territoire

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : Réseau Entreprendre
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique
Réseau Zetwal
Numérique & autres filières : Lors des Matinées du Numérique.

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

	2024	2025	2026	2027
1. Échanger avec des acteurs de la filière du numérique et des organismes externes				
2. Identifier les besoins des entreprises lauréates.				
3. Rédiger le contenu du programme.				
4. Mettre en ligne le programme sur un site dédié.				
5. Communiquer sur le lancement du programme.				

#15 : Faire émerger des usages à fort potentiel sur le territoire

Problèmes identifiés

- La CTM est limitée sur les sujets entrants sur le dispositif d'aide aux entreprises
- La transition numérique peut aller plus vite

Description du projet

Mise en place d'un programme annuel d'Appels à projet ultra ciblés et qualifiés au service des filières.

Fonctionnalités phares :

- Expériences immersives commercialisables dans les lieux touristiques
- Plateformes interactives : Documenter le patrimoine culturel et historique.
- Production de 1ers films d'animation à destination des plateformes de streaming, de jeux vidéos dans le but de créer des studios. Avec valorisation de la culture locale.
- Création d'équipes ou de ligues e Sport.
- Création de prototypes IA régionaux

Objectifs

- Accélérer la transition numérique
- Mettre en œuvre une vision volontariste de la CTM
- Créer des opportunités pour les acteurs

MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : Offreurs de solutions et de services numériques locaux

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : Directions opérationnelles CTM, Satellites,...

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

	02 2024	03 2024	06 2024	2027
1. Echanger avec des représentations des filières et des opérateurs supports des usages :				
2. Identifier les usages prioritaires à implémenter.				
3. Rédiger les appels à projet				
4. Mettre en ligne le programme sur un site dédié.				
5. Communiquer sur le lancement du programme.				

#16 : Valoriser la production numérique locale

Problèmes identifiés

- Effets de marché désavantageant les entreprises locales
- Manque d'appel aux offreurs de solutions locales pour cause de manque de notoriété

Description du projet

Mise en place d'un label valorisant la production locale numérique.

Fonctionnalités phares :

- Organisation d'ateliers ciblant Acheteurs Publics et Privés pour sensibiliser l'achat local et responsable pour les prestations numériques, mais aussi en montée en compétence en AMOA Digital.
- Cartographie et labélisation des solutions locales.
- Publication d'un guide en ligne et papier.
- Communication Grand Public.
- Actions de lobbying,

Objectifs

- Corriger des effets de marché désavantageant les entreprises locales.
- Permettre aux entreprises numériques locales de consolider leur modèle économique pour attirer des investisseurs pour se déployer à l'international.

MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : Offreurs de solutions et de services numériques locaux de qualité

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : Chambres consulaires, EPCI, Martinique Développement, Martinique Digital

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

	03 2024	04 2024	05 2024	06 2024	09 2024
1. Recensement des Acheteurs publics et privés cibles					
2. Baromètre de l'achat de prestations et solutions digitales					
3. Cartographie des solutions locales					
4. Labélisation					
5. Mettre en place une liste de signatures publiques des élus adhérant à l'initiative pour le compte de leur organisation (charte).					
6. Organisation d'Ateliers pour la Transformation de l'Achat Public Numérique Pour plus d'Impact pour le Territoire (ATAPNIT).					
7. Publier un guide des solutions et prestations digitales locales à destination des acheteurs publics et privés martiniquais avec des bonnes pratiques.					
8. Organiser un événement de rencontre entre Acheteurs publics/privés et offreurs de solution de type Foire professionnelle.					
9. Pouvoir communiquer sur des évolutions d'indicateurs fin 2024 : Nombre de solutions locales déployées par organisation, CA généré, ...					
10. Des actions de communication et de sensibilisation par atelier en direct seront mises en place avec les partenaires Contact Entreprise, Réseau Entreprendre, Medef, Cgpm,...					
11. Production et Mise en ligne d'une plateforme dédiée technou.mq : Liste des signataires Liste des solutions Inscription aux ateliers et événements					
12. Des actions seront relayées dans les médias. Campagne					
13. Lobbying					

#17 : Animation de la filière

Problèmes identifiés

- Les initiatives numériques ne sont pas alignées sur une stratégie commune forte, et une fédération leur donnant moins de force, d'impact et d'écho.
- Les initiatives publiques sur le numérique ne sont pas alignées sur un même standard de vision et de qualité, notamment sur la promotion des usages.

Description du projet

Mise en place d'une cellule de conseil et d'animation opérationnel en lien avec les acteurs de la filière.

Fonctionnalités phares :

- Conseil aux acteurs publics en assistance à maîtrise d'ouvrage déléguée sur la production de plateforme et autres initiatives numériques : Opportunité, aide au cahier des charges,...
- Conventionnement avec les acteurs de la promotion des usages sur le numérique.
- Production d'outils au profit des acteurs leur permettant d'assurer leurs missions déléguées : Communs, indicateurs et data room,...

Objectifs

- Dynamiser la filière
- Professionnaliser et pérenniser les initiatives numériques quel que soit le type d'acteur engagé

MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : EPCI, CTM, Mairies, ...
Acteurs de la filière

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : Martinique Digitale

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

	04 2024	05 2024	06 2024	09 2024
Recensement des besoins sur l'animation de la filière				
Conventionnement avec les acteurs de la filière				
Mise en place d'un organe de pilotage				
Création d'une offre de service pour les acteurs publics				
Création des outils (Communs) et des indicateurs pour aide au pilotage (DataRoom)				

#18 : Mettre en place un comité de réflexion multipartite sur le concept « Smart island »

Problèmes identifiés

Santé

- Une population vieillissante
- Une sous densité médicale

Agriculture

- Dépendance aux importations
- Une agriculture servicielle

Mobilité

- Prévention des risques routiers
- Embouteillages

Déchets

- Problème de gestion et de traitement des déchets

Dynamisme du territoire

- Dépeuplement
- Chômage supérieur au reste de la France

Sobriété

- Peur du numérique de certains publics

Description du projet

Mettre en place un comité composé de différents acteurs du territoire qui encadre et lance des appels à projets sur différentes thématiques en lien avec le concept *Smart island* (agriculture, santé, ...) Ces AAP visent à expérimenter des projets contribuant au développement du territoire et devront s'inscrire dans un cadre de territoire connecté et durable.

Fonctionnalités phares :

- Expérimenter de nouvelles solutions répondant aux besoins du territoire
- Identifier les conditions de leur passage à l'échelle
- Renforcer l'attractivité du territoire

Objectifs

- Accélérer la transition vers un territoire connecté et durable
- Renforcer l'attractivité du territoire

MOYENS FINANCIERS: CTM



BÉNÉFICIAIRES : tout public

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : communes, EPCI, associations, autres porteurs de projet

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

		2024	2025	2026	2027
1. Définir les objectifs et élaborer les critères de sélection et le nombre maximum de lauréats	Définir les critères de sélection : innovation, viabilité, impact social et environnemental, transversalité du projet, faisabilité du projet				
2. Rédiger les documents d'appel à projet	Cahier des charges, critères d'évaluation, modalité de candidature				
3. Organiser des sessions d'information pour les acteurs intéressés	Clarifier les attentes, répondre aux questions des porteurs de projet				
4. Lancer l'AAP et évaluer les propositions	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir la période de candidature sur la base du calendrier préétabli • Analyser les projets proposés à l'aide d'un AMO 				

#19 : Plateforme des données territoriales de Martinique : Mobilité et Résilience (AAP TID)

Problèmes identifiés

- Territoire vulnérable, doté d'une offre de mobilité en développement
- Fort recours à l'autosolisme (555 voitures pour 1000 habitants en 2019)
- Congestion, conditions de déplacement altérées
- Isolement des populations précaires
- Gaspillage énergétique
- Qualité de l'air dégradé
- Forte exposition aux risques climatiques (cyclones, fortes pluies, mouvements de terrain, submersions marines, éruptions volcaniques, séismes)

Description du projet

Contexte :

En novembre 2022, la CTM a candidaté à l'appel à projets « Territoires Intelligents et Durables » porté par la Banque des Territoires, avec son projet de plateforme territoriale des données avec comme premier cas d'usage la mobilité pour lequel elle a été retenue lauréate.

Description :

Développer une plateforme territoriale des données ayant vocation à mutualiser et rendre interopérables l'ensemble des données de mobilité avec les autres données territoriales existantes afin d'ouvrir et/ou valoriser ces données pour les acteurs souhaitant déployer des solutions de mobilité et pour la prise de décision publique.

Objectifs

- Développer **une offre de mobilité multimodale aboutie**, intégrant à la fois l'offre de transports publics, les autres solutions de mobilité, et adaptée au contexte martiniquais
- Développer le bouquet de services de mobilité existant en Martinique, en partant des besoins des usagers et en privilégiant des **solutions innovantes et propres, ainsi que des outils d'aide à la décision utiles aux acteurs publics et exploitants du territoire**

MOYENS FINANCIERS: CTM, Banque des territoires (AAP)
Budget total : 5 130 175 €

BÉNÉFICIAIRES : tout public

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : CTM, Ville de Fort-de-France, City'Up, Martinique Transport, Régie des Transports Martiniquais



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

		2024	2025	2026	2027
1. Création du Mobility Lab	Mise en place d'un espace de gouvernance, de travail et d'échanges dédié à la co-construction, l'invention, l'expérimentation et le développement de solutions innovantes de mobilité. Cet espace est ouvert au public, aux acteurs publics et aux opérateurs privés.				
2. Création d'une plateforme logicielle mutualisant l'ensemble des données de mobilité avec les autres sources de données existantes (partiellement exploitées aujourd'hui)	Valoriser l'ensemble des données existantes collectées par différents acteurs institutionnels sur le territoire (IGN, stations météorologiques, systèmes d'alerte de crues, etc.) en les croisant avec les données relatives à l'offre de mobilité et en assurant leur disponibilité sur une plateforme unique				
3. Développement de médias numériques dédiés aux mobilités	Mise en place d'un portail et d'une application « Martinique Mobilités »				
4. Développement d'une offre de nouvelle mobilité propre et porte-à-porte (free-floating)	Mise à disposition d'une flotte de véhicules propres et développement d'une plateforme numérique de location de ces derniers				
5. Développement d'une offre de transport à la demande (TAD) sur un ou plusieurs cas d'usages spécifiques : « ligne santé », « ligne travailleurs de nuit », « ligne tourisme »	Développer un système de transport à la demande en partant des besoins des usagers, collectés et analysés dans le cadre du Mobility Lab.				
6. Développement d'une plateforme de covoiturage	Développer une offre de covoiturage en particulier pour les trajets domicile-travail				
7. Développement d'une plateforme de réservation de taxis	Développer d'une plateforme de réservation de taxis				
8. Développement d'un service de conseil et d'accompagnement à destination des entreprises et des acteurs institutionnels pour accélérer le déploiement du forfait mobilités durables (FMD)	Proposer aux employeurs un service comprenant un diagnostic flash de leur PDE actuel, une simulation de l'impact du FMD sur les déplacements possibles des employés et une mise en relation qualifiée avec un acteur fournisseur de solution de pass universel				

#20 : Mettre en place une stratégie de pilotage par la donnée

Problèmes identifiés

- Manque de visibilité sur les actions conduites et leurs résultats
- Besoin réduire les risques dans la prise de décisions
- Sous optimisation des actions et process

Description du projet

Mettre en place un système de pilotage de la donnée reposant sur le patrimoine immatériel de la collectivité et de ses partenaires

Fonctionnalités phares :

- Superviser les différentes composantes du territoire
- Mettre en place un Dashboard
- Développer une gouvernance la donnée territoriale

Objectifs

Amélioration de la récolte des données et décloisonnement des données existantes sur tout le territoire, harmoniser et centraliser.

MOYENS FINANCIERS: Europe, Etat, CTM, EPCI



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : institutionnels, décideurs publics, privés, locaux et nationaux, voire internationaux, étudiants, chercheurs

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : Institutionnels, pourvoyeurs de données, aide aux politiques publiques, recherche, éducation, acteurs économiques Environnement, Risques, Santé // acteurs de ces domaines entre autres

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

1. Lancer une étude d'opportunité pour développer un système de pilotage par la donnée

- Analyser la maturité de la collectivité sur la question
- Identifier un secteur premier d'intervention
- Analyser l'opportunité d'une démarche partenariale avec les acteurs du territoire
- Identifier les premiers cas d'usages à mettre en œuvre et indicateurs à suivre
- Prévoir les conditions de scalabilité

2. Lancer un marché pour le développement d'un outil

- Définir les spécificités fonctionnelles et technique de l'outils
- Définir les modalités d'allotissement (ex. hébergement et développement)

3. Déployer et évaluer le premier cas d'usage

- Déployer l'outil et les technologies associées
- Accompagner la conduite du changement

4. Intégrer de nouveaux cas d'usage

	2024	2025	2026	2027
1. Lancer une étude d'opportunité pour développer un système de pilotage par la donnée	■			
2. Lancer un marché pour le développement d'un outil		■		
3. Déployer et évaluer le premier cas d'usage		■	■	
4. Intégrer de nouveaux cas d'usage			■	■

#21 : Mettre en place un réseau multiservices pour les communautés d'utilisateurs publics, et mise en œuvre des compléments de connectivité

Problèmes identifiés

- Manque de mutualisation des services pour les communes- L'infrastructure fibre optique n'est pas utilisée à son plein potentiel
- La CTM n'offre pas encore des services télécoms/para télécoms dédiés aux communes

Description du projet

La CTM, en s'appuyant sur ses deux DSP, dispose de réserves de fibres optiques passives pour ses besoins propres.

Le réseau multiservices a trois objectifs :

- Optimisation des coûts
- Offre adaptée aux besoins métiers des communautés d'utilisateurs publics et capacité d'adaptation aux futurs besoins des CUP
- Simplifier le schéma de la commande publique de toutes ces CUP

Objectifs

- Mise en place d'un réseau dédié
- Construire une offre de services adaptative
- Optimisation des coûts
- Sécurisation des données échangées
- Utilisation des réserves de fibre optique

MOYENS FINANCIERS: CTM et communautés d'utilisateurs publics



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : communautés d'utilisateurs publics (communes, EPCI, CTM, SDIS)

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : communautés d'utilisateurs publics, MTHD, MNU, Etat

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

		S1 2024	S1 2025	S1 2026	S1 2027
1. Définition d'un schéma de mise en œuvre d'un réseau et de la gouvernance associée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantifier les besoins adressables par le RMS (points d'intérêt) ▪ Gouvernance : entre la CTM et les communautés d'utilisateurs publics (centrale d'achat, groupement de commandes, maîtrise d'ouvrage,...) / CTM – MTHD / MNU ▪ Catalogue de services à Communauté d'utilisateurs publics ▪ Définition de l'articulation entre le RMS et les autres services portés par les communautés d'utilisateurs publics ▪ Définition de la gouvernance financière (identification des coûts d'investissement et de fonctionnement, partage des coûts entre la CTM et les communautés d'utilisateurs publics) 				
2. Mise en œuvre du RMS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement d'un marché pour recruter un opérateur pour le RMS 				
3. Promouvoir une structure de mutualisation en lien avec les services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planifier le déploiement stratégique des usages et services pour les communautés d'utilisateurs publics afin de bénéficier du levier de la mutualisation sur le territoire et renforcer l'ingénierie territoriale 				

#22 : Création d'un centre de données territorial

Problèmes identifiés

- Risques de perte des données
- Manque d'efficacité opérationnelle liée à la perte de données

Description du projet

Création d'un centre de données offrant une **solution d'archivage commune** pour les collectivités locales afin de leur permettre de **sécuriser leurs données et de les partager facilement entre elles**.

Cette solution doit permettre de **centraliser le stockage des données** des collectivités locales ce qui permettra de rendre ces données (études, etc.) plus accessible à tous et pour les collectivités de **bénéficier d'économies d'échelle sur les coûts de stockage**.

Objectifs

- Centralisation de la donnée des collectivités
- Sécurisation des données
- Augmenter et faciliter le partage d'informations et de données entre les collectivités

MOYENS FINANCIERS: CTM et communautés d'utilisateurs publics



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : Communes, EPCI, différents acteurs publics

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : Collectivités

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

1. Définir les besoins des collectivités locales

Identification des données à collecter auprès des collectivités

Dimensionnement du centre de données

2. Elaboration d'un plan stratégique de collecte et de intégration des données

Elaboration d'un plan stratégique (collaboration avec les acteurs, intégration des données, gouvernance, accessibilité, etc.)

3. Mise en service du centre

Conception et mise en de l'architecture technique

Mise en place du centre de données : intégration des données, cadrage de l'accessibilité et du partage, formation, etc.

	2024	2025	2026	2027
1. Définir les besoins des collectivités locales				
2. Elaboration d'un plan stratégique de collecte et de intégration des données				
3. Mise en service du centre				

#23 : Martinique Connect

Problèmes identifiés

- Complexité pour accéder aux services de la collectivité territoriale
- Risques d'usurpation d'identité

Description du projet

Création d'une **solution commune d'identification** permettant aux citoyens d'accéder à tous les services en ligne de la collectivité à partir d'un **identifiant unique**. Cette solution devra permettre de simplifier l'accès à ses services pour les utilisateurs et d'en accroître la sécurité.

Objectifs

- Simplifier l'accès aux services en ligne de la collectivité territoriale
- Réduire les risques d'usurpation d'identité

MOYENS FINANCIERS: CTM



€ €€ €€€

BÉNÉFICIAIRES : Grand public

PORTEURS DE PROJET : CTM

PARTENAIRES : Acteurs publics du territoire, Martinique numérique, Etat

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

		2024	2025	2026	2027
1. Réaliser une étude de faisabilité	Etudier la faisabilité de la mise en place d'une solution unique d'identification pour différents services en ligne (paiement cantine, parking, etc.)				
2. Développement du dispositif d'identification	Choix et mise en œuvre d'une solution				
3. Mise en œuvre de la solution d'identification unique	Sensibilisation et formation à l'utilisation de la solution				